

Commune de PLAN DE BAIX (Drôme)

Procès-Verbal du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 septembre 2023

L'an deux mille vingt trois le quatorze septembre, à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de M. Daniel COTTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/09/2023

Présents : M. Daniel COTTON, M. Jean François FAURE, M. Eric COZON, Mme Jeanne RODRIGUEZ, M. Frank BRESSON, M.Christophe SARAYOTIS, M. Pierre VIEUX, Mme Christine TERRAIL, M. Jean PUZENAT

Mme Christine TERRAIL est nommée secrétaire de séance

Le Procès-Verbal du 11 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité.

1/ intervention de M. MATTHIEU Cathy et M. GAY Michel sur les karsts de la Gervanne : ils déclarent qu'une étude a déjà été réalisée il y a dix ans, celle-ci ayant abouti à l'abandon du projet pour déficit de résultat.

2/ Projet d'achat immobilier : le Conseil municipal donne son accord pour une demande d'estimation par les Domaines.

3/ Fusion/absorption de l'association culturelle de l'Église protestante de CREST

La fusion est approuvée par délibération à l'unanimité.

4/ Suite à la demande du Conseil municipal de rechercher les anciennes plaques de plans d'évacuation. Le Maire, après des recherches approfondies dans les trois locaux, engage la commande de ces plans. Les anciens ayant disparus depuis la rénovation des dit-bâtiments : École, Mairie et Salle polyvalente.

Pour ce faire, et afin de répondre aux exigences réglementaires de sécurité de ces locaux Recevant du Public, le devis Chubb-Siclis est adopté.

4 bis/ **Le devis Drôme adhère** panneau barrière du Vellan : en attente de la maquette qui sera présentée au PNR Vercors afin de valider la cohérence avec la charte signalétique.

Le devis Point P Achat d'enrobé réparation routes communales, le CM valide l'achat.

Pierre Vieux quitte la séance à 19h45.

5/ Reprise de la gérance de l'Ancienne auberge : La famille ALBERTO est retenue pour la réouverture de l'Auberge : 6 voix « Pour », 2 voix « Contre » (FAURE Jean-François, TERRAIL Christine).

6/ Au sujet du projet Aménagement d'un Aire de services de camping-cars et aire de détente, le Conseil donne son accord pour corriger le Plan de financement incomplet. **La délibération qui fixe les dépenses du projet et les partenaires financiers est approuvée à l'unanimité.**

Questions diverses :

- Monsieur Vincent BETTON collectera les ordures ménagères des personnes à mobilité réduite, moyennant un registre des heures complémentaires réalisées dans le cadre de sa prestation « service technique ». La liste des administrés concernés est en cours d'édition, **n'hésitez pas à vous rapprocher de l'accueil de la Mairie afin de devenir bénéficiaire de ce service municipal.**

POUR VOS DEMANDES DE COLLECTE : VEUILLEZ CONTACTER M. VINCENT BETTON AU 06/82/96/64/55

La séance est levée à 21h00

NB : Les conseils municipaux se tiennent dorénavant les 2ème LUNDIS de chaque mois
Le prochain Conseil Municipal se réunira le LUNDI 9 octobre 2023 à 18h30

